

Financement de la LGV : Alain Rousset joue à cache-cache avec ses alliés Verts

Par Pierre Recarte, vice-président du CADE

Neuf mois après leur entrée dans la majorité d'Alain Rousset au sein du conseil régional, les élus écologistes font un premier bilan. Nicolas Thierry, vice-président à la biodiversité, déclare au quotidien Sud-Ouest que le « pari de la majorité » s'avère à leurs yeux réussi. Une réussite éphémère si l'on se réfère à la dernière séance plénière du Conseil Régional.

LGV, la ligne de démarcation

« Notre accord stipule que pas un euro de la Région ne doit être dépensé en faveur de ce projet. Pour le reste, nous sommes en démocratie et rien n'empêche Alain Rousset de défendre ce projet que nous combattons et de chercher un autre financement pour sa réalisation à laquelle nous nous opposerons » rappelle l'élus Vert, dans le même article.

Un accord mis à mal quelques jours plus tard.

La séance plénière du Conseil Régional du 24 octobre comporte à son ordre du jour le vote de la Décision Modificative (DM) du budget 2016. Quelques jours auparavant à la réception des documents, les élu-es écologistes constatent la présence dans le chapitre « Transports » d'une nouvelle ligne budgétaire fléchée sur le financement des études et des acquisitions foncières pour les LGV GPSO, d'un montant de 5,6 M€. Alain Rousset s'est bien tenu d'en informer au préalable ses alliés verts.

Premier coup de canif

L'apparition de cette ligne, absente dans le budget primitif, est secondaire à l'accord de principe conclu le 12 juillet par les présidents des Régions Nouvelle Aquitaine et Occitanie et les Métropoles de Bordeaux et Toulouse avec et sous l'impulsion d'Alain Vidalies, Secrétaire d'Etat aux Transports. Cet accord vise à poursuivre les études et les acquisitions foncières pour la GPSO après la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) signée par le gouvernement en juin dernier. Une preuve pour nous que tel un rouleau compresseur, le projet continue d'avancer...

Cet accord n'a été soumis, à aucun moment, à l'approbation des assemblées plénières des collectivités concernées, dont le Conseil Régional, sous forme de délibérations. Alain Rousset s'apprêtait cependant, en catimini, à faire voter cette ligne budgétaire de 5,6 M€ dans la Décision Modificative. Curieuse conception des pratiques démocratiques !

Branle-bas de combat chez Europe Ecologie Les Verts (EELV). Le dimanche, veille du vote, le Conseil Politique Régional d'EELV Aquitaine, dans un communiqué de presse, *« demande aux élu-e-s du groupe Écologiste de voter contre le chapitre transport et contre la décision modificative »*. Il rappelle *« qu'aucune piste de financement sérieuse n'apparaît à l'horizon pour financer le début des travaux »* et que ce projet de délibération se fait *« en dépit de l'accord de mandature EELV/PS »*.

Le tour de passe-passe d'Alain Rousset

Coup de théâtre, le lendemain Alain Rousset fait disparaître la ligne budgétaire litigieuse de 5,6M€ !

Profitant de la modification du calendrier des travaux de SNCF Réseau, « *qui a différé la réalisation de certaines opérations ferroviaires pour un montant de 6,5 M€, ces autorisations de programmes sont libres d'emploi* » le président a donc décidé d'affecter aux projets de LGV une partie des 6,5M€ destinés à la rénovation de lignes existantes.

Ainsi par un simple jeu d'écriture comptable, Alain Rousset est arrivé à ses fins : continuer à financer le Grand Projet Ferroviaire du Sud-Ouest (GPSO) en dépit de l'accord électoral qui le lie à EELV. Cette nouvelle affectation de crédit vers la LGV fera-t-elle l'objet d'une délibération ? Rien de moins sûr.

Si les conseillers régionaux sont appelés à se prononcer, comment voteront ils ? Rappelons qu'au cours de la campagne électorale, TOUTES les têtes de liste à l'exclusion d'Alain Rousset se sont engagées à ne pas financer la LGV.

C'est mis au pied du mur que nous jugerons de la sincérité de leur engagement.